



A Bessancourt,

N/REF : JCR/ch051

OBJET : Réunion du comité syndical

Mesdames, Messieurs les délégués,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance du comité syndical qui aura lieu le :

MARDI 5 MAI 2026

à 19 heures 30

dans les bureaux du Syndicat, ZI rue de Pierrelaye à Bessancourt

Ordre du Jour

1. Election du Président, Vice-Présidents, Secrétaire et Assesseurs
2. Délégation de pouvoirs du Comité Syndical au Président
3. Composition de la Commission d'Appels d'Offres (CAO) - Modalités de dépôt des listes et élection des membres
4. Désignation des représentants au sein d'AMORCE
5. Désignation du délégué local au Comité National d'Action Sociale (CNAS)
6. Fixation des modalités de prise en charge et de remboursement des frais de déplacement des élus et des agents
7. Fixation des indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents

Communications & Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Signature de l'Autorité territoriale

Syndicat de collecte et traitement des déchets ménagers des communes de

■ Auvers-sur-Oise ■ Beauchamp ■ Bessancourt ■ Frépillon ■ Herblay-sur-Seine ■ Méry-sur-Oise
■ Pierrelaye ■ St-Leu-la-Forêt ■ Taverny

Siège social et bureaux : Rue de Pierrelaye - Zone industrielle - 95550 BESSANCOURT
Téléphone : 01 34 18 30 18 • Télécopie : 01 34 18 30 10 • E-mail : contact@syndicat-tri-action.fr

www.syndicat-tri-action.fr

Code APE 3811Z et 3821Z - Siret 259 501 211 000 33

